L'abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 16 SEPTEMBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires.
G. F. WEISSE. H. DUPOUR.
E. DUVERGER. S. BARRY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS :
VENDREDI MATIN, 16 SEPTEMBRE.

POUR LE CONGRES.
DEUXIEME DISTRICT.
T. G. HUNT.

Trésorier d'État :

Auditeur des Comptes Publics
JOHN E. King—de St-Landry

Surintendant des Ecoles Publiques
A. M. LAMON—de Ouest-Baton-Rouge

COMITE CENTRAL WHIG DE L'ETAT

Une assemblée de ce comité, tenue jeudi soir, 8 septembre, dans la chambre des délibérations de la Nouvelle-Orléans, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu que les whigs des campagnes seront invités à se réunir le plus tôt possible, dans leurs différentes respectives, à l'effet de nommer des candidats pour les places de sénateurs et membres de la Chambre des Représentants, et pour nommer des candidats à la place de paroisses qui doivent être remplies en novembre prochain.

Résolu que ce comité recommande l'adoption, dans tout l'État, de la base électorale, c'est-à-dire un vote pour chaque cent votes whigs, et un vote pour chaque fraction au dessus de cinquante votes whigs, telles que les différens districts et paroisses à la dernière élection présidentielle. Résolu de plus que la base susdite est reconnue comme devant diriger la ligne de conduite des conventions.

Résolu que les whigs du Premier District Congressionnel, composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans connue autrefois sous le nom de Municipalité Nos. Un et Trois, et désignée aujourd'hui comme Deuxième et Troisième Districts de la dite ville, le Faubourg Triché et cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi, et les paroisses de St Bernard et de Plaquemines, sont invités à nommer des délégués à la convention qui doit faire choix d'un candidat pour représenter le dit District au Congrès.

Résolu que les délégués à la Convention du Premier District Congressionnel se réuniront dans la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, 20 septembre, à sept heures du soir, dans la salle des délibérations du comité central whig de l'État, à l'encouragement de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

THS M. WATERMAN, Président.
HENRY E. JOHNSON, } Secrétaires.
J. C. LAVILLE, }

Comité Central Whig de l'État.

Les membres du comité Central Whig de l'État sont invités à se réunir tous les jeudis, à 7 heures du soir, dans la chambre des délibérations, à l'encouragement de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

THS M. WATERMAN, Président.
HENRY E. JOHNSON, } Secrétaires.
J. C. LAVILLE, }

Association centrale whig du Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans.

Les membres de cette association s'assembleront, mardi 19 courant, à huit heures P. M. dans le local ordinaire de réunion, dans l'hôtel de Kiste, à l'encouragement des rues Champs Elysées et Conti.

Les whigs du 3me district en général sont invités à assister à cette réunion. T. W. COLLINS, président
C. C. LAVILLE, } Secrétaires.
E. STAES, }

STATISTIQUE CRIMINELLE.

Le chef de la police a fait son rapport pour les mois de juillet et d'août, au Bureau de Police, qui en a pris connaissance dans sa séance du 12 courant. Cette statistique est assez curieuse à consulter, car les mois de juillet et d'août sont ceux où l'épidémie a exercé parmi nous les plus terribles ravages, et il semblerait que dans de semblables moments tous les mauvais instincts de l'homme doivent disparaître devant les signes éclatants de la colère divine.

Il a été arrêté dans le courant de juillet 1901 personnes dont 1453 hommes et 418 femmes. Il était se subdivise ainsi pour les différents districts de la ville : 1er district, 662 dont 513 hommes et 149 femmes ; 2e district, 745 dont 571 hommes et 174 femmes ; 3e district, 360 dont 241 hommes et 76 femmes ; 4e district, 134 dont 109 hommes et 14 femmes. C'est donc dans le deuxième district, autrefois première municipalité, qu'eut lieu le plus grand nombre d'arrestations.

Maintenant en parcourant les colonnes où sont inscrits les crimes et délits qui ont motivé les arrestations, nous trouvons qu'il a été commis dans le courant de juillet, 6 meurtres, 6 tentatives de meurtres et 4 voies, que 2 individus ont été arrêtés pour crime d'incendie, 34 pour avoir assailli des agens de police ; 6 pour avoir commis à main armée des voies de fait, 8 pour jeux de roulette, 1 pour port d'armes cachées, 1 comme suspecté, 18 pour avoir violé les ordonnances qui défendent le jeu, 5 pour vol à main armée, 322 pour ivrognerie ; 116 pour vagabondage, 7 pour blessures, 8 pour escroquerie, et un grand nombre pour vagabondage, violation des ordonnances municipales, voies de fait et autres délits qu'il serait trop long d'énumérer.

Nous voyons que la police n'a pas mis la main sur un seul bigame, ce qui prouve que juillet est un mois propice à la plus belle moitié du genre humain, qu'il ne s'y est pas commis non plus un seul vol avec effraction ni un seul faux en écriture, ni les fraudes qui à d'autres époques de l'année sont si nombreuses que pas une mère n'ose, dans le même mois, laisser ses filles en juillet !—étranglé son nouveau-né, que pas un cas d'empoisonnement n'a été constaté, que pas une émeute n'a troublé la paix de la ville. Doit-on attribuer cette moralité relative à la terreur que répandait la fièvre jaune dans les ames les plus perverses ? Peut-être !

La statistique du mois d'août indique une diminution encore plus grande dans le nombre des arrêts. Le total des individus arrêtés s'est élevé à 1273 dont 1060 hommes et 215 femmes. La diminution relativement au mois précédent est de 628. Dans le premier district il y a eu 455 arrestations, dans le deuxième, 317, dans le troisième, 320, dans le quatrième, 119. C'est encore dans le deuxième district, où la ville est le plus étendue, qu'il y a eu le plus grand nombre d'arrestations. Quant aux crimes qui entraînent la peine capitale ou la détention au pénitentiaire, nous en avons peu à signaler. Le tableau que nous avons sous les yeux ne constate qu'un seul meurtre, accompagné il est vrai de circonstances de nature, sans le sang versé compte seul en pareil cas ; de vol avec effraction nous ne voyons figurer qu'un seul cas ; d'incendie, deux, d'empoisonnement, huit. Du reste pas une seule arrestation pour bigamie, pour détournement de fonds, pour faux en écriture, pour infanticide, pour empoisonnement, pour vol ou pour émeute.

Pendant les mois correspondants de 1852 les livres de la police mentaient une toute autre histoire. L'année 1852 n'a donc pas été complètement malheureuse, et si au fléau a diminué [illegible] les mœurs d'une autre part, y [illegible] gagné. Ne pourrait-on pas à ce sujet écrire un intéressant chapitre sur l'influence de la fièvre [illegible] sur la moralité publique ?

LE COURRIER EUROPÉEN.—Les lettres et journaux apportés par l'*Alsie* débarquent à Mobile, et nous parviendront [illegible] toute probabilité aujourd'hui.

NOMINATIONS.—Nous trouvons dans le [illegible] des nominations faites par le président depuis l'ajournement du Sénat, celles qui suivent et qui concernent la Louisiane : W. E. Muir, de la Nouvelle Orléans, inspecteur des bateaux à vapeur, en remplacement de P. H. Skipwith, destitué. Peter Herman, assistant-estimateur à la Nouvelle Orléans, en remplacement d'Alexandre Legendre, destitué ; M. J. C. Quinan, surveyor au lieu de Pontchartrain, en remplacement de Henry Dart, destitué. H. N. McMillan, collecteur du Bayou Tèche, en remplacement de Robert Hare, destitué ; Charles Pagot, surveyor à St. Pontchartrain, en remplacement de J. C. Quinan, destitué.

MONTGOMERY.—Le Bureau de Santé de Montgomery annonce que depuis le 13 août 15 cas de fièvre jaune se sont déclarés à Montgomery. Sur les quinze malades six ont succombé, quatre se sont rétablis et cinq sont encore en traitement.

MOBILE.—Le nombre des décès à Mobile, dans les 24 heures écoulées le 13, s'est élevé à 31 dont 25 causées par la fièvre jaune.—Le journal l'*Adversaire* n'a pu retenir qu'en compositeur dans ses ateliers, et encore celui-ci ne connaît qu'une partie de son temps au journal. Il y a absence complète d'ouvriers typographes à Mobile.

OFFRANDE.—Le maire a reçu hier de l'honorable F. D. Conrad, de Baton-Rouge, une somme de cent piastres que celui-ci destine à l'Association Howard.

PHILADELPHIE.—Les journaux de Philadelphie nous apprennent qu'il a déjà été envoyé de cette ville à la Nlle-Orléans dix neuf mille piastres destinées aux malades indigens. Il reste encore mille piastres entre les mains du comité de souscription.

CONCERT DE CHARITÉ.—Le concert de charité d'Ole Bull et de Strakosch à New York a produit $900, qui doivent être envoyées à l'Association Howard de la Nlle-Orléans.

UTAH.—Les journaux de St Louis publient des avis de Utah jusqu'au 31 juillet. Les Indiens ont recommencé leurs déprédations et les Américains ont dû marcher contre eux. Les sauvages ont été battus dans un premier engagement.

M. PHILIP B. KEY a été nommé avocat des Etats-Unis pour le District de Columbia, en remplacement de Philip R. Fendall. M. Key remplissait déjà ces fonctions sous M. Polk.

Le steamer *Arabia* est parti de New-York le 7 de ce mois avec $210,520 en espèces et 164 passagers. Le *Glascow* est parti le même jour pour Glascow avec 902 passagers et le *Florida* pour les Bermudes avec 116 passagers et $5,754 en espèces.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

New-York, 7 septembre.

Les Faits du jour.—Convention abolitionniste.—Désordres.—Assemblée des femmes fortes.—Les philosophes en jupons.—Le pouvoir Civil.—Convention universelle de tempérance.—La Renommée Antoinette Brown.—Le Palais de Cristal.—Les étrangers à New-York.

Monsieur,

Le monde est décidément possédé de la rage des Conventions. Il paraît, pour en former une, de six vénérables siècles, d'une poignée de partisans de la Jeune Amérique et de vingt Amazones qui ne parlent de raison à force de s'exaltar à une seule et même idée. N'allez pas croire que les chemins poussent les ornières ; quand une idée est gros-le se mettant en tête d'avoir une Convention, ils surmontent tout et l'ont. Il faut dire, aussi, que l'atmosphère semble en ce moment tout à fait propice à ce genre de réunions. Il n'y a pas en moins de trois à New-York depuis la dernière lettre que je vous ai adressée et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que les premiers phénomènes qui avaient honoré l'une de leur présence allaient se faire applaudir à outrance dans l'autre.

La première de ces démonstrations a eu lieu dimanche dernier et se composait presqu'uniquement d'abolitionistes. Les cent cinquante stoïques de Garrison et de sa troupe, les discours incendiaires de Wendell, Phillips et des principaux négrophiles ont fait, de la doctrine qu'ils professent, un épouvantail pour tous les citoyens qui ne respectent : mais leurs délibérations ne sont-elles suivies que par ceux qui y voient une source d'amusement ou un objet de raillerie. Les hommes qui aiment sincèrement leur pays ne permettront jamais que la Constitution des Etats-Unis devienne une lettre morte ou que des épithètes injurieuses soient accolées au nom de leurs frères. Voilà pourquoi les résolutions de ces fanatiques sont d'ambulées accompagnées de rires, au grand regret des Sibles et à la joie ineffable des véritables républicains. Tel a été le sort de l'assemblée de dimanche dernier. Les abolitionistes ont eu recours à leurs phrases bourrelées ; mais leurs finesses n'ont pas eu aucun succès. Toutes les fois qu'un orateur énonçait des opinions ridicules, les huées des auditeurs l'obligeaient à descendre de la tribune. C'est en vain que le président a envoyé de maintenir l'ordre ; la débandade a commencé et l'assemblée a été forcée de se séparer. Il est assez difficile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à Messieurs les abolitionistes de se réunir à New-York sans que la confusion s'en mêle.

Il y a eu ensuite une grande Convention de Bloomers, c'est-à-dire des femmes qui sont bien décidées à faire respecter leurs droits. La séance a commencé à dix heures, au tabernacle. Le sujet n'ont, trait plus autant d'intérêt et le spectacle de femmes en pantalons a bien plus sérieusement nuisé, le nombre de spectateurs a d'abord été restreint, mais dans l'après-midi, le public s'est monté à plus empressé. Lucretia Mott a été appelée au fauteuil et plusieurs dames auxquelles on ne saurait reprocher un excès de modestie, qui ont été élues vice-présidentes, secrétaires, &c. Horace Greely a joué, comme à l'ordinaire, dans cette convention un des principaux rôles. Les galeries, auxquelles le public n'a plus moyennant un shelling par personne, lancèrent des pippins à plusieurs reprises ; ce qui voyant, le philosophe à tête blanche qui a pour renom de nommer, s'imaginant qu'il pouvait mettre le bola, suivant son définitif, demeurait suspendu comme de l'estrade et avec une énergie dont on le croirait incapable, saisit au collet un monsieur qui avait eu le tort d'exprimer son mécontentement d'une façon trop brusque. Malheureusement, le malheureux avait occupé mais son lieu. Celui-ci, qui ne s'accommodait nullement de l'argument *ad hominem*, déclara qu'avant payé son shelling à la porte, il avait le droit incontestable de siéger où bon lui plaisait. Cette réplique, qui, en manière de péroraison, qu'à Greely connaît à lui chercher noise, le fit dissoudre bien certainement une idée exacte de l'impression que pouvait produire son pouvoir. Hormis cela, les choses n'ont eu rien faire de montre bruit.—La séance n'est pas encore levée, mais je doute que, malgré leurs discours, les dames aient pantalons bouffants beaucoup parler d'elles.

Pour en finir avec les Conventions, je vous dirai que cette des membres de la Tempérance universelle s'est réunie hier. Neal Dow, le premier qui ait proposé la loi de Maine, a été élu président. La principale question dont on se soit occupé jusqu'ici est de savoir si les femmes seront ou pas chapitre, et débat a été soulevé par la *renommée* Antoinette Brown, qui ne laissait le droit de siéger comme délégués. Le mari invité ne se souciant guère de l'alliance des joyeux, on a décidé qu'il ne serait pas nécessaire de se prononcer pour ses délibérations, et Mlle Antoinette, la révérende, s'est vue forcée de rengaîner sa harpe aux cordes de virage. Cette convention aège encore, et ne s'ajournera probablement pas avant plusieurs jours.

Le procès de l'évêque Donne se poursuit lentement à Camden.

New-York est rempli d'étrangers et les hôtels regorgent de pensionnaires. Astor House renvoie par jour plus de cent voyageurs qui s'y présentent pour y trouver un gîte. Parmi les hôtes distingués que possède en ce moment la cité impériale, je vous citerai l'honorable Reverdy Johnson, sénateur de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis, l'honorable Lewis Cass, l'évêque de Toronto et le gouverneur Seymour.

Vous devez penser qu'avec un pareil concours d'étrangers les vaisseaux se manquent pas au Palais de Cristal ; il n'y présente de place que quatre à six mille par jour. Les actions de la société sont remontées tout bien à 99 !

L'état sanitaire de notre ville ne laisse rien à désirer. La semaine dernière nous n'avons eu que 500 décès. Le thermomètre ainsi que nos cœls de cheminées laissent voir clairement que la chaleur est encore très forte.

M....

CRUAUTÉS INEXCUSABLES.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Il est des actes de cruauté que ne saurait excuser même le respect d'aucun droits du Sud et du Congrès de 1850. De ce nombre est un fait vraiment odieux, qui vient de se passer à Wilkesbaro, dans la Pennsylvanie.

Un enfant âgé de douze ans, qui avait eu trouver un air seule dans ce village, et s'y était engagé comme garçon de table à l'hôtel de Phelps. Samedi matin, étant voyageurs arrivant, et demandant à déjeuner. Bill était en train de les servir, lorsqu'ils se jetent brusquement sur lui et s'efforcent de le ramener dans le sud. Ces voyageurs n'étaient autres que le député marshall Wykoop, et quatre Virginiens.

Dans d'une force remarquable, l'esclave se dégage de son étonnant adversaire et prend un couvert vers le Susquehannah, on le poursuit, deux coups de pistolet sont tirés sur lui, mais sans l'atteindre, et il s'élance sain et sauf au bord de la rivière dans laquelle il se précipite. Mais il n'est pas de force à la traverser à la nage, et tout qu'il peut faire, c'est de s'accrocher jusqu'au point où sa tête seule reste hors de l'eau.

Alors commence une scène affreuse. De la rive, on lire sur le malheureux comme sur une cible. Une balle finit par l'atteindre ; le visage se couvre de sang et le malheureux nègre se laisse entraîner à la dérive.

Cependant, la foule accourue devient menaçante ; M. Wykoop et ses Virginiens songent à la retraite. Ils voyant ses ennemis s'éloigner, l'esclave reprend courage, redouble d'efforts et vient tomber sur la grève, privé de connaissance. Un moment on le croit mort et l'on des poursuivans se déchaîne de répondre qu'il est inutile d'emporter dans le Sud un cadavre. Malheureusement pour lui, on le rappelle à la vie, avant que son persécuteur ait quitté le lieu de vue. Lorsque encore il s'avancent pour le saisir, et de nouveau il cherche un refuge dans la rivière, que le malheureux a été repris et jeté dans la prison de ses adversaires se hasse et le quittent la place au milieu des manifestations les plus hostiles.

Le malheureux esclave a été recouvrit, le soir du même jour, dans un champ de maïs, sur l'autre bord de la Susquehannah. On est parvenu à le ranimer et peut être le sauvera-t-on.

Ce sont de pareils actes qui fournissent aux abolitionistes leurs armes les plus terribles.

Les cruautés dans le genre de celle dont nous venons de reproduire le récit, sont l'exception et non la règle dans les Etats à esclaves, mais il suffit d'un seul exemple de brutalité pour amoindrir contre nous et nos institutions le fanatisme des négrophiles. Sans une rigoureuse discipline, l'esclavage est impossible, mais la discipline exclue la cruauté, la brutalité. On peut arrêter un esclave sans le fouiller à bout portant.

CHRONIQUE LOCALE.

Informations dans les différents ministères de la ville pendant les vingt-quatre heures expirées, jusqu'à 12 du courant, à 6 heures du matin.

Fièvre jaune.	Autres mal.	Total
Canal, Protestant, rue Grod.	0	4
Cypress Grove, No 1	0	1
Cypress Grove, No 2	15	5	20
Canal, des Hôpitaux,	0	1	1
Canal, Hôpital Charité,	4	1	5
Cim. de St Patrick,	4	2	6
Canal, Cath. No 2, de dist.	9	3	4
St Vincent de Paule, 3e dist.	4	2	6
Canal, Lafayette 4me dist.	4	0	4
Total,	33	19	52

Hopital de Charité.—Officiel.

Rapport de l'Hôpital de Charité pour les vingt-quatre heures expirées mercredi, 14 courant, à minuit :

Admis, ... 34
Renvoyés guéris, ... 23
Morts, ... 13 dont 7 de la fièvre jaune.

H. VANDERKLINDER, Commis.

ACCUSATION GRAVES SUR OFFICIERS DE POLICE.—Thomas Clark et Charles McDonnell, officiers de police du Deuxième District, complaisamment hier devant le recorder Rennie, sous l'accusation d'avoir arrêté et emprisonné, en violation de la loi, Joseph Frank, qui demeure au No 69, rue du Quartier Frank Acier, dans son affidavit, que les agents susdits, chez lui, dans la soirée du 2 courant, sous prétexte d'arrêter l'ancienne Mary Jane qui, disaient-ils, s'était enfuie de chez son maître, Clark et M'Donnell se contentèrent pas de s'emparer de la domestique, mais arrêtèrent le plaignant, et, sur le l'avoir traîné, le conduisirent en prison où il passa la nuit. Le lendemain, le recorder le mit en liberté sans lui avoir fait subir un interrogatoire.

Les prévenus ont fourni chacun un cautionnement de $500 pour répondre de leur comparution devant la Première Cour de District.

ARRESTATION.—Le nommé Turdy a été arrêté hier dans un cabaret, à l'embouchure de la rue des Remparts et du Chemin de Bayou, pour avoir tiré un verre à la figure d'un monsieur qui se rafraîchissait.

ESCROQUERIE.—Le recorder Rennie a lancé hier un ordre d'arrestation contre Antoine Lorgan, que l'on accuse d'avoir, en janvier dernier, volé un lit de vêtemens dans une maison de la rue Bourbon. Lorgan avait quitté la ville après avoir commis ce vol, mais la police a pu le découvrir, le saisir au moment où il s'y embarquait pour le Mexique.

MARIAGE.—Mademoiselle White et Savage Smith seront bientôt à répondre à l'invocation de s'être mariés en public en dépit leurs parens.

CHAUFFE.—John Collier a été conduit hier devant le recorder du premier district pour s'être armé d'une hachette et avoir frappé à la poitrine Ann Hoe Crocker qui était dans un fort avancé de grossesse. John est également accusé d'avoir, à plusieurs reprises, menacé l'homme de grande Jemmy Grant. Le recorder a refusé de l'admettre sous caution et l'a renvoyé devant le juge Lewis.

ÉCRÈTE DE COUP.—L'officier de police G. Jackson et le citoyen James Kenner, ont été envoyés hier en visites, par le recorder Rennie, pour enquête de cour.

BRIGANDS.—Le carouser a prétendu hier le lorde du temps de Jerry Donovan, trouvé dans la rue de Bayou à vapeur Dauphine, amoulité au pied de la rue Pépère. Verdict : Mort d'empoisonnement. Donovan est âgé de trente et neuf ans.

Une mère empêche à 6h trente par le carqué du cimetière qu'on a trouvé dernièrement dans la dernière, en fait du corps des vieuxes, deuxième District. Le jury a déclaré que l'enfant n'est mort. Le détent avait les cheveux noirs et paraissait âgé d'environ cinq ans. On ignore son nom.

DEUX FOUS.—Les journaux de New-York nous apprennent qu'une belle et riche héritière de quinze printemps à peine, pensionnaire du monvent de la Visitation, à Georgetown, n'est enfuie de la sainte maison ces jours derniers pour aller rejoindre on ne sait où un amant inconnu. Cet évènement a mis tout le monvent sous dessus dessous. Les recherches les plus notives, faites dans toutes les directions, ont été vaines. Un lion indéniable a sans doute déjà mis les amants à l'abri de toute persécution.

ACCIDENT.—Un accident qui aurait pu avoir des suites fort graves a eu lieu le 4 de ce mois à bord du bateau à vapeur *Roy Étigé* qui se rendait de Boston à New-York. La tête de cylindre d'étant brisée la vapeur s'échappa avec force et eut bientôt rempli tout les ponts inférieurs. Quelques passagers sécurisés par le bruit eurent l'imprévoyance d'ouvrir les portes de leurs cabines et la vapeur y fit irruption. Six hommes et quatre enfans furent plus ou moins grièvement ébouillantés.

UN MORT GALVANISÉ.—Nous lisons dans le *Canadien* de Québec :

Un Canadien français de Howe Island, nommé Rivière, est mort à Kingston le 23 août, de suffocation causée par un morceau de viande qu'il était resté dans le gosier. Cet obstacle fut levé par un homme de l'art, mais malheureusement lorsqu'il le fit, Rivière n'était plus qu'un cadavre. Le *News* de Kingston nous apprend que la machine galvanique de Houghton fut appliquée pour ranimer le cadavre, et que bien que l'essai fût nul dans son objet, il produisit des effets étranges, tenant une agitation de la poitrine, une secousse des bras, des mouvemens de la tête, des rires affreux, des grimaces et des gestes comme quelqu'un qui s'apprête à crier ou à diffier, etc. Presque toutes les passions humaines ont successivement représentées par le cadavre, à la grande horreur des assistants.

CHRONIQUE DES CAMPAGNES.

Le *Pionnier* de l'Assomption nous apprend que l'épidémie à Thibodeaux est loin d'avoir cessé, et que, depuis le décèrement. La 8 de ce mois, dit-il, le nombre de décès occasionnés par la fièvre jaune était de 13 et le lendemain de 9.

—Le bureau de police de la ville des Opelousas s'est réuni le 5 de ce mois et a ordonné (nous citons textuellement les termes de l'ordonnance :)

1°—Que toute marchandise, linge de lits ou autres objets qui seront supposés contenir le germe de la fièvre jaune, on qui pourra la communiquer, et qui viendra de Washington ou de plus de dix milles infectés de cette épidémie, sera sans hors des limites de la ville au moins trois jours, et exposé à l'air avant d'être admis dans la dite ville des Opelousas.

2°—Que dans le cas où un citoyen résidant des Opelousas, viendrait dans cette ville malade et atteint de la fièvre jaune, le dit citoyen serait malade sera immédiatement transporté ailleurs.

3°—Nulle personne qui mourra à Washington ou dans quelqu'autre endroit, ne pourra être enterrée dans les limites de cette Corporation.

4°—Que les médecins de cette ville sont par le présent constitués en un Comité de Vigilance dont le devoir sera de faire connaître les cas de fièvre jaune qui pourraient se déclarer à Opelousas, afin que la personne atteinte de cette maladie puisse être transportée hors des limites de cette ville.

5°—Que dans le cas où en décès par la fièvre jaune aurait lieu dans cette ville, le corps sera enveloppé et enterré le plus promptement possible, et l'appartement où le décès a eu lieu sera lavé, nettoyé et purifié au moyen de fumigations avec du chlorure de chaux.

6°—Que les dispositions qui précèdent seront mises en force et exécutées par le Constable de la ville en par toute autre personne que le Conseil de ville pourra autoriser.

On voit après cela que l'épouvante est grande dans nos campagnes.

—Le *Pionnier* de l'Assomption publie au sujet de la quarantaine établie à Franklin, un communiqué auquel nous empruntons les passages suivans :

Franklin est depuis quelque temps le théâtre de scènes les plus scandaleuses les unes que les autres, de curieuses extravagances, conséquences de la loi de *quarantaine* passée dernièrement par le Conseil de Police de la paroisse susdite corporation de la dite ville. Un voyageur qui vient de la nous faisait aussi le portrait des gendarmes proposés à l'application de cette loi hygiénique, pour ne pas dire sentinelles, il s'abordé, braque sur le boyau et un canon monstre (le pivot d'un moulin de sucerie) chargé jusqu'à la gueule, de la manière dont la plus brave de l'endroit a osé approcher la mèche, à la grande frayeur des patrouies et des corps qui passaient tranquillement dans la Tèche. Aux flancs de cette batterie formidable tout un bataillon se tenait l'arme au bras, prêt à faire une tout bonne de la main qui s'aurait pas été pourvu d'un billet de santé, dument signé et contresigné par le cerbère municipal. En guise de boucher, on parlait pour une défensive, chaque consignataire, muni d'une once de camphre en poudre enveloppé dans un bout de linge, et assujettissait la lettre supérieure, ce qui ne simulait pas mal une moustache. Cet appareil pendait à des ficelles dont les extrémités se rattachaient aux oreilles de l'individu, et tout ces mesures lui étaient suffisamment pourvues (d'oreilles). Pour charmer leurs loisirs et entretenir leur ardeur bellqueuse, on tas de coq-ilies annonciées sur le rivo opposé de l'écho est les devans leur point de mire. C'est sur ces innocents débris que leur adresse s'exerce, et le plus heureux, celui qui lance son projectile le plus près de la cible, est sur le champ de bataille même décoré—d'une once additionnelle du camphre préservatif. Ce spectacle a pu, dans les premiers jours, amuser quelques curieux, mais leurs finesses n'ont pas eu aucun succès. Toutes les fois qu'un orateur énonçait des opinions ridicules, les huées des auditeurs l'obligeaient à descendre de la tribune. C'est en vain que le président a envoyé de maintenir l'ordre ; la débandade a commencé et l'assemblée a été forcée de s'ajourner. Il est assez difficile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à Messieurs les abolitionistes de se réunir à New-York sans que la confusion s'en mêle.

Il y a eu ensuite une grande Convention de Bloomers, c'est-à-dire des femmes qui sont bien décidées à faire respecter leurs droits. La séance a commencé à dix heures, au tabernacle. Le sujet n'ont, trait plus autant d'intérêt et le spectacle de femmes en pantalons a bien plus sérieusement nuisé, le nombre de spectateurs a d'abord été restreint, mais dans l'après-midi, le public s'est monté à plus empressé. Lucretia Mott a été appelée au fauteuil et plusieurs dames auxquelles on ne saurait reprocher un excès de modestie, ont été élues vice-présidentes, secrétaires, &c. Horace Greely a joué, comme à l'ordinaire, dans cette convention un des principaux rôles. Les galeries, auxquelles le public n'a plus moyennant un shelling par personne, lancèrent des pippins à plusieurs reprises ; ce qui voyant, le philosophe à tête blanche qui a pour renom de nommer, s'imaginant qu'il pouvait mettre le bola, suivant son définitif, demeurait suspendu comme de l'estrade et avec une énergie dont on le croirait incapable, saisit au collet un monsieur qui avait eu le tort d'exprimer son mécontentement d'une façon trop brusque. Malheureusement, le malheureux avait occupé mais son lieu. Celui-ci, qui ne s'accommodait nullement de l'argument *ad hominem*, déclara qu'avant payé son shelling à la porte, il avait le droit incontestable de siéger où bon lui plaisait. Cette réplique, qui, en manière de péroraison, qu'à Greely connaît à lui chercher noise, le fit dissoudre bien certainement une idée exacte de l'impression que pouvait produire son pouvoir. Hormis cela, les choses n'ont eu rien faire de montre bruit.—La séance n'est pas encore levée, mais je doute que, malgré leurs discours, les dames aient pantalons bouffants beaucoup parler d'elles.

Pour en finir avec les Conventions, je vous dirai que cette des membres de la Tempérance universelle s'est réunie hier. Neal Dow, le premier qui ait proposé la loi de Maine, a été élu président. La principale question dont on se soit occupé jusqu'ici est de savoir si les femmes seront ou pas chapitre ; ce débat a été soulevé par la *renommée* Antoinette Brown, qui ne laissait le droit de siéger comme délégués. La maintenant invité ne se souciant *guère* de l'alliance des joyeux, on a décidé qu'il ne serait pas nécessaire de se prononcer pour ses délibérations, et Mlle Antoinette, la révérende, s'est vue forcée de rengaîner sa harpe aux cordes de virage. Cette convention aège encore, et ne s'ajournera probablement pas avant plusieurs jours.

Le procès de l'évêque Donne se poursuit lentement à Camden.

New-York est rempli d'étrangers et les hôtels regorgent de pensionnaires. Astor House renvoie par jour plus de cent voyageurs qui s'y présentent pour y trouver un gîte. Parmi les hôtes distingués que possède en ce moment la cité impériale, je vous citerai l'honorable Reverdy Johnson, sénateur de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis, l'honorable Lewis Cass, l'évêque de Toronto et le gouverneur Seymour.

Vous devez penser qu'avec un pareil concours d'étrangers les vaisseaux se manquent pas au Palais de Cristal ; il n'y présente de place que quatre à six mille par jour. Les actions de la société sont remontées tout bien à 99 !

L'état sanitaire de notre ville ne laisse rien à désirer. La semaine dernière nous n'avons eu que 500 décès. Le thermomètre ainsi que nos cœls de cheminées laissent voir clairement que la chaleur est encore très forte.

M....

CRUAUTÉS INEXCUSABLES.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Il est des actes de cruauté que ne saurait excuser même le respect d'aucun droits du Sud et du Congrès de 1850. De ce nombre est un fait vraiment odieux, qui vient de se passer à Wilkesbaro, dans la Pennsylvanie.

Un enfant âgé de douze ans, qui avait eu trouver un air seule dans ce village, et s'y était engagé comme garçon de table à l'hôtel de Phelps. Samedi matin, étant voyageurs arrivant, et demandant à déjeuner. Bill était en train de les servir, lorsqu'ils se jettent brusquement sur lui et s'efforcent de le ramener dans le sud. Ces voyageurs n'étaient autres que le député marshall Wykoop, et quatre Virginiens.

Doué d'une force remarquable, l'esclave se dégage de son étonnant adversaire et prend un couvert vers le Susquehannah ; on le poursuit, deux coups de pistolet sont tirés sur lui, mais sans l'atteindre, et il s'élance sain et sauf au bord de la rivière dans laquelle il se précipite. Mais il n'est pas de force à la traverser à la nage, et tout qu'il peut faire, c'est de s'accrocher jusqu'au point où sa tête seule reste hors de l'eau.

Alors commence une scène affreuse. De la rive, on lire sur le malheureux comme sur une cible. Une balle finit par l'atteindre ; le visage se couvre de sang et le malheureux nègre se laisse entraîner à la dérive.

Cependant, la foule accourue devient menaçante ; M. Wykoop et ses Virginiens songent à la retraite. Ils voyant ses ennemis s'éloigner, l'esclave reprend courage, redouble d'efforts et vient tomber sur la grève, privé de connaissance. Un moment on le croit mort et l'on des poursuivans se déchaîne de répondre qu'il est inutile d'emporter dans le Sud un cadavre. Malheureusement pour lui, on le rappelle à la vie, avant que son persécuteur ait quitté le lieu de vue. Lorsque encore il s'avancent pour le saisir, et de nouveau il cherche un refuge dans la rivière, que le malheureux a été repris et jeté dans la prison de ses adversaires se hasse et le quittent la place au milieu des manifestations les plus hostiles.

Le malheureux esclave a été recouvrit, le soir du même jour, dans un champ de maïs, sur l'autre bord de la Susquehannah. On est parvenu à le ranimer et peut être le sauvera-t-on.

Ce sont de pareils actes qui fournissent aux abolitionistes leurs armes les plus terribles.

Les cruautés dans le genre de celle dont nous venons de reproduire le récit, sont l'exception et non la règle dans les Etats à esclaves, mais il suffit d'un seul exemple de brutalité pour amoindrir contre nous et nos institutions le fanatisme des négrophiles. Sans une rigoureuse discipline, l'esclavage est impossible, mais la discipline exclue la cruauté, la brutalité. On peut arrêter un esclave sans le fouiller à bout portant.

CHRONIQUE LOCALE.

Informations dans les différents ministères de la ville pendant les vingt-quatre heures expirées, jusqu'à 12 du courant, à 6 heures du matin.

	Fièvre jaune.	Autres mal.	Total
Canal, Protestant, rue Grod.	0	4	4
Cypress Grove, No 1	0	1	1
Cypress Grove, No 2	15	5	20
Canal, des Hôpitaux,	0	1	1
Canal, Hôpital Charité,	4	1	5
Cim. de St Patrick,	4	2	6
Canal, Cath. No 2, de dist.	9	3	4
St Vincent de Paule, 3e dist.	4	2	6
Canal, Lafayette 4me dist.	4	0	4
Total,	33	19	52

Hopital de Charité.—Officiel.

Rapport de l'Hôpital de Charité pour les vingt-quatre heures expirées mercredi, 14 courant, à minuit :

Admis, ... 34
Renvoyés guéris, ... 23
Morts, ... 13 dont 7 de la fièvre jaune.

H. VANDERKLINDER, Commis.

ACCUSATION GRAVES SUR OFFICIERS DE POLICE.—Thomas Clark et Charles McDonnell, officiers de police du Deuxième District, complaisamment hier devant le recorder Rennie, sous l'accusation d'avoir arrêté et emprisonné, en violation de la loi, Joseph Frank, qui demeure au No 69, rue du Quartier Frank Acier, dans son affidavit, que les agents susdits, chez lui, dans la soirée du 2 courant, sous prétexte d'arrêter l'ancienne Mary Jane qui, disaient-ils, s'était enfuie de chez son maître, Clark et M'Donnell se contentèrent pas de s'emparer de la domestique, mais arrêtèrent le plaignant, et, sur le l'avoir traîné, le conduisirent en prison où il passa la nuit. Le lendemain, le recorder le mit en liberté sans lui avoir fait subir un interrogatoire.

Les prévenus ont fourni chacun un cautionnement de $500 pour répondre de leur comparution devant la Première Cour de District.

ARRESTATION.—Le nommé Turdy a été arrêté hier dans un cabaret, à l'embouchure de la rue des Remparts et du Chemin de Bayou, pour avoir tiré un verre à la figure d'un monsieur qui se rafraîchissait.

ESCROQUERIE.—Le recorder Rennie a lancé hier un ordre d'arrestation contre Antoine Lorgan, que l'on accuse d'avoir, en janvier dernier, volé un lit de vêtemens dans une maison de la rue Bourbon. Lorgan avait quitté la ville après avoir commis ce vol, mais la police a pu le découvrir, le saisir au moment où il s'y embarquait pour le Mexique.

MARIAGE.—Mademoiselle White et Savage Smith seront bientôt à répondre à l'invocation de s'être mariés en public en dépit leurs parens.

CHAUFFE.—John Collier a été conduit hier devant le recorder du premier district pour s'être armé d'une hachette et avoir frappé à la poitrine Ann Hoe Crocker qui était dans un fort avancé de grossesse. John est également accusé d'avoir, à plusieurs reprises, menacé l'homme de grande Jemmy Grant. Le recorder a refusé de l'admettre sous caution et l'a renvoyé devant le juge Lewis.

ÉCRÈT